

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### Nombre de Délégués

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, le treize avril, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle multimodale à la mairie de Saint Martin d'Auxigny.

*Date de convocation : 3 avril 2026*

**Présents** : Mes NOMBRET Lise – HUET Angélique – CALURAUD Marie – MOUTAT Isabelle - VALLENET Emenline – BIGRAT Emilie – GRIFFON Laëtitia  
Mrs AUBRY Didier – DEMOULE Benjamin – PERDU Christian – CARREL Thierry – CHODATON Igor

**Excusés ayant donné procuration** : Mme DERILIEU Marie à MOUTAT Isabelle

**Absents** : Mme THOMASSIN PICOT Nathalie

Secrétaire de séance : Mr CHODATON Igor

### **Objet : Délibération autorisant le Président à conclure la convention d'organisation de transports scolaires entre la commune de Pigny et le SITS de Saint-Martin-d'Auxigny**

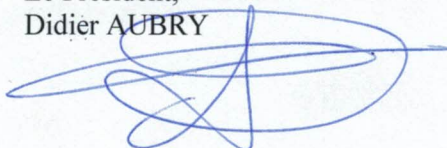
Mr Didier AUBRY, Président, fait part de la nouvelle convention d'organisation de transports scolaires entre la commune de Pigny et le SITS de St Martin. Il explique les articles de cette convention qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune confie au SITS la mise œuvre du fonctionnement quotidien des services scolaires pour les élèves scolarisés en dehors du territoire d'AggloBus.

### **Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- donne son accord pour que le Président engage toutes les démarches y afférentes ;
- autorise le Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus  
Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Didier AUBRY



Le secrétaire de séance,  
Igor CHODATON

